



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 94.2018

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal :	29	
En exercice :	27	
Qui ont pris part à la délibération :	24	Pour : 24 Contre : 0

Date de la convocation : 11 septembre 2018

L'an deux mille dix huit et le dix huit septembre à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. IGOUNET. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. VIGNE DREUILHE. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. PONS. Mmes ALEXANDRE. DENES. FOISSAC. VERNIER.

Pouvoirs : Mme LABORDE à M. MANERO. Mme OVADIA à Mme PONS. M. PEGOURIE à M. GADEN. Mme SOULIER à M. ANDRE. M. THOMAS à M. FERRARI

Absents excusés : MM. PEGOURIE. POUVILLON. THOMAS. VALMY. Mmes LABORDE. ESTAUN. OVADIA. SOULIER.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION A L'ASSOCIATION 3A

Exposé :

Lors de la séance du 22 mai 2018, le Conseil municipal approuvait la convention d'objectifs et de moyens avec l'association 3 A « Association d'Animation d'Aucamville » pour la fête locale 2018. Il était prévu dans cette convention le versement d'une avance de 11 000 € à la signature de la convention et après le déroulement de la fête, le versement du solde correspondant aux droits de place et au vu d'un premier bilan moral et financier du déroulement de cette manifestation.

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1611-4 et L2311-7,
Vu la convention d'objectifs et de moyens signée entre la commune et l'association 3A pour la fête locale 2018,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'approuver l'attribution d'une subvention de 3 054.72 € à l'association 3A correspondant aux droits de place perçus à l'occasion de la fête locale.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20180918-18092018_94-DE
Reçu le 21/09/2018
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerar
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL
LE,OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=M
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI
E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB
AN,C=FR
20/09/2018

Commune d'Aucamville – 31140



A U C A M V I L L E